

Communication au journal officiel

Radiation de l'affaire C-163/04 (1)

(Langue de procédure: l'allemand)

Par ordonnance du 25 octobre 2004 le président de la Cour de justice des Communautés européennes a ordonné la radiation de l'affaire C-163/04 (demande de décision préjudicielle du Bundesfinanzhof): Franz Werner contre Finanzamt Cloppenburg.

1 -) JO C 118 du 30.04.2004